

ministre en 1948. Il a comme subordonné Lester B. Pearson, d'abord premier sous-secrétaire, puis secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Les deux hommes favorisent un internationalisme actif et responsable. Sous leur direction, le Ministère continue de s'agrandir alors que le Canada occupe une place de plus en plus importante sur la scène internationale.

Les diplomates canadiens jouent un rôle crucial dans la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, le déploiement de l'aide étrangère dans le cadre du plan Colombo et les premiers efforts de maintien de la paix de l'ONU.

En 1956, le Canada aide à résoudre la crise de Suez lorsque Pearson propose que les Nations Unies déploient une force de maintien de la paix. Celle-ci servira de modèle à de nombreuses interventions de l'ONU et incitera le premier ministre conservateur John Diefenbaker à promettre l'appui du Canada à l'envoi d'une mission de maintien de la paix au Congo en 1960.

Au moment de la Révolution tranquille au Québec pendant les années 1960, le Ministère élabore une politique étrangère qui reflète le caractère bilingue du Canada, notamment en établissant des liens plus étroits avec la France et les autres pays francophones.

En 1968, le Canada possède 93 missions diplomatiques à l'étranger; il est en outre accrédité auprès de 41 pays de plus.

Un ministère intégré

Pierre Elliot Trudeau succède à Pearson dans les fonctions de premier ministre en 1968, à la tête d'une équipe qu'il appelle « des nouveaux avec de nouvelles idées ». À la suite d'un examen approfondi de la politique étrangère, le nouveau gouvernement accorde une importance primordiale aux intérêts nationaux du Canada, qualifiant la politique étrangère du pays de « prolongement des politiques nationales à l'étranger ».

Le Ministère s'adapte difficilement aux exigences du nouveau premier ministre et doit rivaliser d'influence avec les autres ministères et avec les conseillers en politique étrangère de Trudeau lui-même. Il continue néanmoins à jouer un rôle central dans la

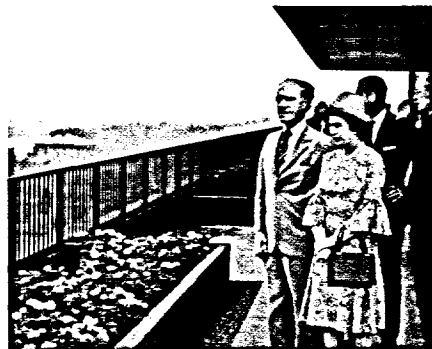
plus d'un million de milles carrés.

Dès 1969, le gouvernement entreprend d'intégrer ses opérations à l'étranger. Le but recherché est de faire en sorte qu'un seul ministère soit chargé de la politique étrangère, des programmes d'aide et du commerce. En janvier 1982, le ministère des Affaires extérieures est fusionné avec le Service des délégués commerciaux pour former un seul ministère responsable des affaires étrangères et du commerce, qui aura un nouveau nom et un mandat plus vaste.

En 1984, le gouvernement progressiste conservateur de Brian Mulroney fait de l'amélioration des relations entre le Canada et les États-Unis sa priorité en encourageant le ministère intégré à mettre davantage l'accent sur la politique économique et commerciale. Cela mène à la conclusion en 1989 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, puis à l'Accord de libre-échange nord-américain qui lui succède en 1994 et est aujourd'hui une pierre angulaire de la prospérité canadienne. Par ailleurs, les négociateurs canadiens participent activement aux efforts visant à transformer l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce en Organisation mondiale du commerce.

En 1993, un nouveau gouvernement arrive au pouvoir et le Ministère change de nom pour devenir le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Les réductions budgétaires des années 1990 forcent le Ministère à se concentrer sur son mandat fondamental : une politique étrangère et commerciale efficace, la promotion des échanges commerciaux et la prestation de services consulaires. Il se limite à des objectifs restreints mais importants : soutenir l'économie canadienne au moyen d'une série de missions commerciales de haut calibre d'Équipe Canada, appuyer la campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres et participer aux efforts en vue de créer la Cour pénale internationale. Dernièrement, les diplomates canadiens ont uni leurs efforts à ceux des travailleurs de l'aide, des soldats et des policiers pour la reconstruction de l'Afghanistan déchiré par la guerre.



réalisation des priorités stratégiques du gouvernement. On fait appel à son expertise tant dans les démarches visant à établir des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine que dans la négociation de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, grâce à laquelle le territoire canadien s'agrandit de

Greg Donaghy est le chef de la Section des affaires historiques de la Direction de la recherche sur les politiques, section qui orchestre les préparatifs des célébrations entourant le centenaire du Ministère.